

BELLE POUR L'ÉTERNITÉ



Communication présentée au 40^{ème} Congrès International d'Esthétique Appliquée (mars 2010, Paris)
par Françoise PERIER, avec Marie-Claude DUMONCEAU, Jean-Pierre COMTET, et Hélène BRUNELLE.

Sujet tabou, la mort est une réalité difficile à assumer. Pour permettre de la regarder en face, mais aussi de rendre un hommage ultime à ceux qui nous sont proches, des professionnels ont créé des soins et produits de beauté spécifiques. Cette pratique, courante aux Etats Unis, n'est pas sans rappeler les rites d'embaumement de l'Egypte ancienne et constitue un secteur méconnu mais néanmoins porteur.

Signe des temps, c'est un film japonais présentant les rites funéraires qui a obtenu l'oscar du film étranger en 2009 ! Ex-violoncelliste au chômage, le personnage principal Daigo postule pour un emploi «d'aide aux départs». S'imaginant qu'il s'agit d'une agence de voyages et non d'une entreprise de pompes funèbres, il devient ainsi «croque-mort» malgré lui et préposé aux «finitions esthétiques» !

Marie Claude Dumonceau, Créatrice de l'Ecole d'Esthétique et de Coiffure de Bourg en Bresse, Meilleur Ouvrier de France, a mis en place la première formation de «finitions esthétiques» pour les thanatopracteurs. Il s'agit là d'une belle aventure humaine née d'une rencontre avec Jean-Pierre Comtet, devenu Président de l'EFSSM (École Française de Soins et Sciences Mortuaires) et qui se poursuit avec Hélène Brunelle, maquilleuse, spécialiste en soins et gamme cosmétique post-mortem. Cette formidable aventure a débouché sur la création d'un nouveau métier en France.

MARIE-CLAUDE DUMONCEAU

Marie-Claude Dumonceau a créé en 1988 l'École d'Esthétique-Coiffure Dumonceau de Bourg en Bresse dont elle a été Directrice jusqu'en décembre 2008. Elle compte au total 36 années de travail, dont 34 dans l'enseignement des métiers de la beauté, et plusieurs mandats dont celui d'élue à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, en qualité de vice Présidente des Femmes Chefs d'entreprise de l'Ain. Elle a été nommée :

Chevalier des Palmes Académiques en 2003,
Trophée du Service à la Personne en 2006,
Chevalier de la Légion d'Honneur (promotion du 14 juillet 2009).
Et pour terminer en beauté, une retraite bien méritée pour Marie-Claude Dumonceau qui va commencer «une nouvelle vie toujours pleine de curiosité... et de passion» !



Qui a eu l'idée en premier ? En quelle année ? Comment le tout s'est-il mis en place ?

Après avoir passé avec succès le concours de «Meilleur Ouvrier de France» en hygiène et esthétique corporelle en 1989, des articles sont parus dans la presse locale du département de l'Ain. Jean-Pierre Comtet, fondateur et dirigeant de l'école de thanatopraxie, localisée à Bourg en Bresse, m'a contactée pour élaborer un programme sur «les finitions esthétiques». Il souhaitait alors parfaire la formation de ses candidats et de ses collègues déjà en activité mais trop «pauvres» en la matière. Cela a abouti à la définition du terme de «finitions esthétiques» beaucoup plus approprié que celui de maquillage.

Ce projet m'a tout de suite intéressée, par curiosité mais aussi par envie de diversifier et d'élargir mes connaissances. Ces techniques étaient déjà mises en pratique dans les pays anglo-saxons.

J'ai travaillé sur un projet selon les besoins des stagiaires pour compléter leur formation et j'ai proposé un module en fonction de mes connaissances professionnelles : l'historique des préparations mortuaires de l'Antiquité et à travers les siècles, l'anatomie du visage et des mains, les notions de colorimétrie, les anomalies rencontrées en dermatologie, l'étude des cosmétiques utilisés pour des finitions esthétiques du visage, les couleurs utilisées, les textures, les applications des produits sur la peau, le visage et les mains, les corrections possibles, la pose de vernis à ongles, le matériel, ainsi que tout ce qui concerne la chevelure, reproduction de la coiffure du défunt(e) : frange, chignon, tresse, ... taille de barbe et de moustache... Les stagiaires, en majorité masculins, devaient se familiariser avec les produits, manipuler les pinceaux en finesse, appliquer les cosmétiques avec discrétion selon les photos données des défunt(e)s par les familles.

Vous avez donc été la première enseignante de cette spécialité ? Combien d'élèves avez-vous ensuite formés ?

En raison de ces recherches et de ce travail en collaboration avec Jean-Pierre Comtet, je pense avoir apporté modestement un réel savoir/faire aux stagiaires formés. Nous avons une session par an de 10 à 15 stagiaires de tout l'Hexagone et des départements d'Outre-Mer qui venaient sur Bourg en Bresse et à l'école. Ensuite, j'ai travaillé avec une école de thanatopraxie sur Perpignan pendant quatre années avec autant de stagiaires, ce qui représente environ 230 stagiaires. En France, les thanatopracteurs sont formés dans le cursus de leur diplôme d'État aux «finitions esthétiques».

Estimez-vous qu'en France, ce débouché est porteur pour les esthéticiennes et qu'il y a là un avenir auquel on ne pense pas forcément ?

Si une esthéticienne se passionne pour ces techniques, il est nécessaire de travailler avec des pompes funèbres locales, d'évaluer leurs besoins, les possibilités de développement et de connaître les soins mortuaires car la peau morte a une réaction différente de celle de la peau vivante, (il faut beaucoup réhydrater). De plus le visage couché subit la pesanteur et l'application des cosmétiques n'est pas la même que sur un visage à la verticale. Devant un défunt, le regard se porte sur les mains et le visage du cou vers le front. Il ne faut donc pas oublier de maquiller le cou, le dessous du menton, les oreilles entre autres,...) et bien sûr les mains.

JEAN-PIERRE COMTET

Jean-Pierre Comtet est le Président de l'EFSSM (École Française de Soins et Sciences Mortuaires). Il a vraiment fait preuve d'esprit entrepreneur en créant cette école spécifique !

Qu'est-ce que l'EFSSM ?

L'EFSSM est une école de formation créée en 1978 à l'initiative de responsables funéraires pour apporter tant une fonction complémentaire à nos professionnels qu'une offre supplémentaire aux familles par la conservation et la présentation de leurs défunts. C'est après avoir été reçu à l'examen théorique et pratique que j'ai poursuivi l'œuvre de mes valeureux prédécesseurs en acceptant la responsabilité de la formation depuis 1983. Cette formation évolue pour suivre les demandes des familles et répondre aux textes réglementaires et parfois les devancer.

Quelle est la définition des «finitions esthétiques» ?

Je souhaite revenir sur la définition de cet acte si particulier. Les soins de conservation que nous appelons maintenant «soins d'hygiène et de présentation» offrent la seule possibilité d'éviter les écoulements, les odeurs et les changements irréversibles de teints. Ce qui était acceptable il y a encore peu de temps ne l'est plus du tout de nos jours, nos services funéraires ont d'ailleurs l'obligation d'information préalable à toute proposition de services et prestations et la dernière loi adoptée le 19 décembre 2008 porte en sous-titre «pour la sérénité des vivants et le respect des défunts». Nous avons adopté le terme de «finitions esthétiques» qui n'existait pas dans notre métier et qui définit parfaitement notre intervention finale en adoucissant les traits et marques éventuelles sans perte des caractéristiques du visage aimé. Pour nous Latins, il s'agit d'offrir un visage apaisé et apaisant aux survivants et un véritable maquillage n'est pas ce qui est attendu ou très rarement. Ce qui n'est pas le cas dans les pays anglo-saxons où le terme de maquillage est tout à fait approprié.

Les «finitions esthétiques», tout comme la coiffure ou le rasage soigné, font partie intégrante de notre métier de thanatopracteur et elles sont assurées seulement si le soin a été effectué avant pour retirer l'excès d'hydratation des cellules.

C'est un métier particulier car il nous confronte en permanence avec notre propre mort par un contact extrêmement intime avec le corps du défunt, quels que soient son état, la cause du décès, son âge... Nous devons intervenir car il y a une famille dans l'attente. Ce métier est difficile aussi sur le plan physique et devrait être réservé prioritairement aux hommes si l'on aborde l'aspect physique de lourdeur des corps, qu'il faut déshabiller, déplacer, laver, en un mot apprêter et peu d'entreprises sont équipées de matériels qui pourraient alléger cette charge physique. Et de nombreux soins sont encore effectués au domicile.

La durée de vie d'un thanatopracteur est en moyenne d'une dizaine d'années pour un homme (sauf exception), ce qui est très court sur la durée d'une vie professionnelle. Et depuis peu, ce métier est associé à d'autres activités funéraires comme conseiller funéraire, ordonnateur...

Ce marché est-il porteur ? Quelle catégorie socio-professionnelle y a le plus recours ?

Ce «marché» est porteur car il apporte véritablement la paix pour les vivants, il s'agit de faire apprécier par les familles endeuillées tout l'intérêt d'un recueillement réussi pour une continuité de vie acceptable. Nous sommes les soignants des morts, et cela de plus en plus car bien souvent les soins et traitements apportés aux vivants sont tellement puissants qu'ils continuent leur action après le décès et dégradent donc plus rapidement

les corps, les soins de présentation sont donc de plus en plus nécessaires.

La formation est-elle sanctionnée par un diplôme ?

Après de longues et nombreuses démarches et des conférences pour sensibiliser nos élus, nous avons obtenu le premier diplôme du secteur funéraire inscrit dans la loi n° 98-23 et codifié dans les décrets et circulaires qui suivirent.

Après avoir suivi une formation théorique lourde et condensée, le candidat passe un examen théorique, qu'il doit réussir pour être admis en formation pratique, et à l'issue de 100 soins sous contrôle d'un moniteur de formation, il se présentera pour une évaluation pratique devant deux membres du Comité d'évaluation.

Etes-vous la seule école en France ?

Votre exemple a-t-il suscité d'autres vocations en France ? Et en Europe ?

Nous ne sommes pas la première école en France puisqu'une autre école s'était ouverte en 1963. Depuis, plusieurs autres écoles ont ouvert et... ferment aussi. En Europe, tous les Etats n'acceptent pas cette pratique et la réglementation européenne alourdit encore notre métier.

Quels sont les tarifs en vigueur pour cette prestation ? Le prix est-il un obstacle en temps de crise ?

Pour continuer dans le sens de ma précédente réponse «Pour la sérénité des vivants et le respect des défunts», les familles, du moins en milieu rural, apportent beaucoup de soins à leurs défunts par des visites constantes, des fleurs, des prestations de qualité... Aussi, le montant du soin ne présente pas véritablement un obstacle au vu des services apportés durant les jours suivant le décès et précédant la sépulture.

Pour tout renseignement sur la profession et les formations :
École Française de Soins et Sciences Mortuaires (EFSSM),
Jean-Pierre Comtet, 1269 route de Paris, 01440 Viriat.
Tél. 06 07 09 99 21. e-mail : jpcotet@wanadoo.fr
www.thanatopraxie.ifrance.com

HÉLÈNE BRUNELLE

À la fois esthéticienne et maquilleuse, Hélène Brunelle a un parcours impressionnant ! Enseignante et formatrice spécialisée en techniques de maquillage post-mortem, elle est aussi la créatrice d'une gamme spécifique de produits aux textures adaptées à ce type de soins et auteur.

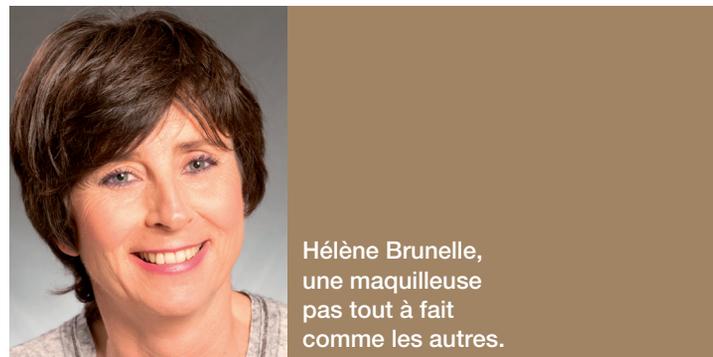
Qu'est ce qui vous a poussée vers cette branche particulière du maquillage ? Est-ce le fait que vous êtes plus maquilleuse dans l'âme qu'esthéticienne ?

Avant de me spécialiser dans le maquillage post-mortem, j'ai eu un parcours professionnel axé sur le maquillage artistique : formation à l'école des Beaux Arts d'Angoulême, puis formation à l'école de maquillage artistique Christian Chauveau à Paris (1983). Pendant de nombreuses années, j'ai travaillé dans le monde artistique, Opéra de Paris, photo, défilés, etc.

J'ai passé mon CAP d'Esthétique en 1994 afin d'approfondir mes connaissances et compléter ma formation de maquilleuse.

Ayant eu l'opportunité de découvrir le monde du funéraire, j'ai été fasci-

née par le travail du thanatopracteur ; ce métier est fortement méconnu, beaucoup de personnes pensent que son travail consiste à maquiller le défunt mais son rôle est avant tout de préparer le corps en utilisant des techniques très précises et pointues de thanatopraxie afin d'assurer une meilleure conservation de celui-ci pour des questions d'hygiène et de présentation (éliminer les bactéries, personne qui a été ravagée par la maladie, amaigrissement, gonflement, coloration de peau, accidentés...). Néanmoins le maquillage est la partie visible de leur travail et maquiller les défunts incombe seulement aux thanatopracteurs. Ils interviennent après quelques soins, on ne peut pas maquiller un défunt sans avoir fermé sa bouche (ligature de bouche) et placé un couvre œil sous ses paupières. Pour ma part, je leur enseigne des techniques de maquillage qui sont adaptées à leur métier. Cet enseignement n'est pas un cours de maquillage classique, il est vraiment adapté à leurs besoins et doit prendre en compte aussi bien tous les problèmes visuels liés à la mort ainsi que l'état de la peau du défunt. Je dispense cette formation dans les établissements de pompes funèbres et dans des écoles de thanatopraxie. À cette occasion, nous maquillons des défunts après avoir fait le soin de conservation.



Hélène Brunelle,
une maquilleuse
pas tout à fait
comme les autres.



Atelier pratique :
Hélène transmet un art délicat à des stagiaires motivés.



Un acte esthétique peu ordinaire.

Docs. Ateliers Hélène Brunelle.



Restituer l'apparence.



Le geste précis est indispensable.



La mise en valeur de la bouche est essentielle.



La dernière touche.

La fonction du maquillage est de mettre en valeur une personnalité mais là comment vivez-vous le fait de maquiller des personnes privées de vie donc d'expression ?

On ne va pas mettre en valeur une personnalité mais plutôt la respecter : savoir présenter le défunt tel qu'il était de son vivant. C'est aussi respecter la famille en lui présentant son défunt tel qu'elle le connaissait, cette dernière image restera gravée dans la mémoire de chacun.

Il y a deux types de maquillage :

- Le maquillage post-mortem permet de recréer une illusion de vitalité. C'est un maquillage très subtil qui ne se voit pas. Il faut faire attention à ne pas transformer le défunt avec un maquillage qui ferait perdre toute vraisemblance avec l'image de la personne que la famille a connue. Il faut tenir également compte de l'âge du défunt ou de la défunte, de ses habitudes vestimentaires et ainsi être au plus proche de la réalité. Une personne âgée ne sera pas maquillée de la même manière qu'une personne jeune. Une femme coquette qui utilisait du maquillage de son vivant ne sera également pas maquillée de la même manière.
- Le maquillage «ornemental», terme utilisé par certains thanatopracteurs, s'apparente plus à un maquillage «beauté» et s'adapte aux femmes coquettes. L'aspect maquillé met alors en valeur la défunte en réalisant le maquillage que faisait celle-ci (renseignements donnés par les familles sur ses habitudes et les teintes qu'elle utilisait).

Le maquillage sur un défunt ne s'improvise pas, certes il faut respecter la personnalité du défunt mais aussi adapter la technique de maquillage à la position allongée, aux paupières fermées et à la texture de la peau. Je ne parlerai pas de performance technique, au sens propre du terme, mais plutôt d'adaptation à chaque défunt car chaque cas est particulier.

Finitions esthétiques : ce n'est pas très joli comme mots, alors que vous faites un très joli travail de réhabilitation de l'image, auriez-vous envie d'utiliser une autre appellation ?

Le terme «finitions esthétiques» est un terme utilisé par les thanatopracteurs, il correspond bien à ce travail de maquillage de finitions car c'est la touche finale apportée par le thanatopracteur. Il existe d'autres appellations : «art restauratif» ou «cosmétologie mortuaire».

Des soins d'embellissement peuvent sembler superflus par rapport au néant de la mort ? Comment vivez-vous ce paradoxe ? Avez-vous parfois des états d'âme ?

La présentation du corps est très importante pour la famille car c'est la dernière image que l'on gardera à jamais. Il s'agit certes de préparer au mieux le défunt mais aussi de faciliter le travail de deuil de la famille et quand celle-ci dit «Comme il a l'air reposé, on dirait qu'il dort», leur souffrance est un peu apaisée, la mort peut ainsi être mieux acceptée.

Le fait d'être confrontée à la mort m'a fait prendre conscience que la vie tient réellement du «miracle» et qu'il faut profiter pleinement de celle-ci ! Je relativise donc beaucoup plus, cela me permet de vivre plus sereinement.

CONCLUSION

Un grand merci pour votre participation et vos témoignages. Merci de sublimer la mort par vos actes esthétiques réparateurs. ■

Docs. Ateliers Hélène Brunelle.